



HAL
open science

“ Note ” et “ note ”

Julie Lefebvre

► **To cite this version:**

Julie Lefebvre. “ Note ” et “ note ”. *La Licorne - Revue de langue et de littérature française*, 2004, 67, pp. 27-50. hal-03767052

HAL Id: hal-03767052

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-03767052v1>

Submitted on 1 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lefebvre J. (2004). « Note » et « note » : proposition de défrichage linguistique, *La Licorne*, 67, 27-50.

« NOTE » ET « NOTE » : PROPOSITION DE DÉFRICHAGE LINGUISTIQUE

Julie LEFEBVRE

Dans *Seuils*¹, son ouvrage consacré à la notion de « paratexte »², Gérard Genette propose de la note la définition suivante :

Une note est un énoncé de longueur variable (un mot suffit) *relatif* à un segment plus ou moins déterminé du texte, et disposé soit en regard soit en référence à ce segment. Le caractère toujours *partiel* du texte de référence, et par conséquent le caractère toujours local de l'énoncé porté en note, me semble le trait formel le plus distinctif de cet élément de paratexte, qui l'oppose entre autres à la préface [...].³

Posée comme entité dépendant du texte mais ne se confondant pas avec lui (« relatif à ») – caractéristique commune, moyennant des formes très diverses, à « l'ensemble hétéroclite de pratiques et de discours »⁴ qui constituent le paratexte –, c'est par le biais de son incidence, partielle, au texte que la note se singularise dans l'ensemble paratextuel. Une note peut ainsi être distinguée d'un titre, d'une dédicace ou encore d'une préface, autant d'éléments relevant du champ paratextuel mais en rapport avec le texte *dans sa globalité*. Cette définition, qui acquiert toute sa pertinence dans le cadre d'une réflexion sur le « paratexte », ne précise cependant pas ce qui fait la *consistance* de la *relation locale* que la note entretient avec le texte.

Il est possible, comme s'y emploie Lawrence Lipking dans « The Marginal Gloss »⁵, de rendre compte de ce caractère local en adoptant un point de vue fonctionnel et « généalogique » : la note s'inscrirait dans la lignée de la pratique médiévale de la glose qui, à l'origine, s'attachant à expliquer ou à interpréter, dans les marges du texte, les mots « obscurs » de ce dernier⁶, prenait donc appui sur des « parties » du texte et non sur le texte en son entier. On peut également, comme le propose Shari Benstock dans « At the Margin of Discourse : Footnotes in the Fictional

1. Le Seuil, coll. « Poétique », 1987.

2. Le paratexte est initialement posé comme « ce par quoi un texte se fait livre et se propose comme tel à ses lecteurs, et plus généralement au public » (*ibid.*, p. 7), « “zone indéfinie” [...] entre le dedans et le dehors, elle-même sans limite rigoureuse, ni vers l'intérieur (le texte), ni vers l'extérieur (le discours du monde sur le texte) » (*ibid.*, p. 8).

3. *Ibid.*, p. 293 (c'est nous qui soulignons).

4. *Ibid.*, p. 8.

5. L. Lipking, « The Marginal Gloss » (« La glose marginale »), *Critical Inquiry*, Un. Of Chicago Pr., 1974, vol. 3, p. 609-655.

6. « Once glosses explained or interpreted hard words », *ibid.*, p. 612.

Text »⁷, faire de l'activité de commentaire seule, hors de toute considération d'ordre historique, le fondement du lien existant entre la note et le texte : « the note is connected [...] fundamentally by the subject matter and substance, to the primary text and [...] its function *as text* is to comment on the text »⁸ (« la note est fondamentalement reliée au texte premier par son contenu et par son fond et sa fonction en tant que texte est de commenter le texte »).

Si ce type de travaux présente l'intérêt de renseigner sur le fonctionnement discursif de la note, on observera cependant que ce n'est qu'*une des multiples fonctions discursives* susceptibles d'être assurées par une note qu'ils mettent en lumière. Il nous semble en effet que, sauf à donner au terme de « commentaire » une acception très large, on ne peut affirmer que *toutes* les notes aient pour fonction de commenter le texte. Ainsi, tandis que la note de l'énoncé suivant apparaît bien comme un commentaire de Jean Lacouture sur le récit qu'il développe dans le texte :

Le colonel s'était avisé en outre que les services sanitaires de la Wehrmacht étaient hantés par les risques d'épidémies* : ne suffirait-il pas de leur suggérer les noms de maladies horifiques – lèpre ou fièvre jaune – dont les contingents noirs seraient atteints ou menacés, pour que les médecins outre-Rhin multiplient les certificats et les ordres d'évacuation vers la zone sud ?

</> * Le racisme a de ses faiblesses...⁹

il devient plus hasardeux de conférer le même statut à la note réalisée dans cet autre énoncé :

Il [Paul Hauet] invite sa nouvelle alliée [Germaine Tillion] à visiter en sa compagnie des appartements – Paris est vide... – pour doter d'un local l'UNCC (Union nationale des combattants coloniaux**) ressuscitée pour la circonstance.

</> ** Voir chap. précédent.¹⁰

Considérant donc que les points de vue – attention au « contenu » des notes et à leur fonction – mis en œuvre dans des travaux du type de ceux que nous avons évoqués plus haut ne permettent pas d'aborder la spécificité de la relation existant entre le texte et la note, nous avons

7. S. Benstock, « At the Margin of Discourse : Footnotes in the Fictional Text » (« En marge du discours : les notes de bas de page dans le texte de fiction »), *Publications of the Modern Language Association of America*, New York, 1983, vol. 98, 2, p. 204-225.

8. *Ibid.*, p. 209.

9. J. Lacouture, *Le témoignage est un combat - Une biographie de Germaine Tillion*, Le Seuil, 2000, p. 86. Dans nos exemples, le signe </> représente l'articulation de l'appel de note au renvoi de note.

10. *Ibid.*

choisi d'envisager le caractère « local » qui fonde la singularité du rapport de la note au texte en observant la note sous l'angle de sa *matérialité* – graphique¹¹ et linguistique.

Nous nous pencherons, dans un premier temps, sur l'organisation de ce que Roger Laufer¹² appelle « l'espace visuel » du livre, soit la « disposition des surfaces encrées dans la page elle-même et dans l'ensemble séquentiel des pages »¹³. Il s'agira ainsi de voir dans quelle mesure la *disposition* des blocs du texte et de la note dans l'espace paginal est susceptible de sous-tendre la relation locale qui se joue entre le texte et la note. Dans un deuxième temps, nous présenterons *un signe* exclusivement écrit – l'appel-renvoi de note – ayant pour particularité de relever à la fois de la dimension de « l'espace visuel » du livre et de l'ordre de la langue. Nous montrerons alors comment, du fait de son fonctionnement propre, ce signe permet l'inscription locale d'une note dans la linéarité d'un texte. Enfin, dans un troisième temps, nous appuyant sur les deux critères que nous aurons décrits précédemment – disposition des surfaces encrées dans la page et signe appel-renvoi de note –, nous proposerons une typologie des différentes formes « matérielles » pouvant être prises par la note, et nous en donnerons des exemples issus de textes du XX^{ème} siècle, textes « littéraires » pour la majorité d'entre eux.

DISPOSITION DES SURFACES ENCRÉES DANS LA PAGE

L'examen de la « géographie » que dessinent les blocs du texte et de la note dans l'espace de la page et dans celui du livre amène à se poser deux séries de questions. Il s'agit ainsi d'abord de se demander si toute note ne présente pas, du point de vue de son inscription dans l'espace du livre, ce que l'on pourrait appeler un « invariant visuel », qui la distinguerait, par exemple, d'autres éléments paratextuels. Nous aborderons cette question en termes de *hiérarchisation* de l'espace visuel du livre, et ce à partir de l'observation de la disposition et de la mise en forme typographique¹⁴ respective des « surfaces encrées » du texte et de la note.

11. On peut remarquer à ce propos que G. Genette fait le choix, dans son étude, de ne pas prendre en compte la « diversité d'aspect » des phénomènes paratextuels : « Le paratexte se compose [...] empiriquement d'un ensemble hétéroclite de pratiques et de discours de toutes sortes et de tous âges que je fédère sous ce terme au nom d'une communauté d'intérêt, ou convergence d'effets, qui me paraît plus importante que leur diversité d'aspect » (G. Genette, *op. cit.*, p. 8).

12. Voir R. Laufer, « L'accès au contenu du livre, hier et demain », dans *La présentation du livre*, E. Baumgartner et N. Boulestreau (Éds.), 1987, p. 25-40.

13. *Ibid.*, p. 32.

14. Nous porterons essentiellement notre attention sur les éléments ayant trait au *style* et au *calibrage* des caractères.

On peut ensuite s'interroger sur l'incidence qu'a la localisation de la note – *dans* ou *hors* de l'espace paginal – sur cette relation hiérarchisée. Nous verrons dans ce cadre comment la *proximité spatiale* de la note au texte peut ou non rendre compte de leur rapport, que nous avons qualifié de « local ».

Hierarchisation de l'espace visuel

Une note est susceptible d'investir différents « lieux » de l'espace visuel du livre. Elle peut ainsi occuper l'espace défini par les *marges* du texte, apparaissant dans un même espace que ce dernier, la page. On distingue alors les notes qui jouxtent le texte sur ses bords droit ou gauche, comme c'est par exemple le cas dans *Introduction à la méthode de Léonard de Vinci* (A')¹⁵ de Paul Valéry, des notes qui se situent sous le texte, en bas de page, ainsi dans *Mange, et tais-toi !*

¹⁶
(B) de San-Antonio.

Une autre configuration de l'espace visuel du livre est mise en place lorsque l'espace qui est commun au texte et à la note n'est plus celui de la page, mais celui du livre, ou d'une section de livre. La relation de « simultanéité graphique » que la note entretient avec le texte lorsqu'elle s'inscrit avec lui dans l'espace paginal disparaît en effet pour laisser place à une relation de « continuité graphique ». Il en va ainsi des notes situées, par exemple, en fin de chapitre comme celles de *W ou le souvenir d'enfance* (C)¹⁷ de Georges Perec, ou encore en fin de livre, ce qui est le cas des notes de *Jacques Lacan* (D)¹⁸ d'Elisabeth Roudinesco.

Ce qui ressort de ces différentes possibilités d'occupation de l'espace visuel de la page et du livre, c'est donc le caractère toujours *second* qui est attribué à la note – elle est un « à côté », un « en-dessous », un « après » du texte –, tandis que le texte semble, lui, être posé comme *premier*. La *hiérarchisation* de l'espace visuel ainsi établie par la disposition respective des surfaces encrées du texte et de la note peut donc être nettement distinguée de celle d'autres éléments paratextuels, tels le nom d'auteur, le titre ou encore la préface, qui apparaissent, du fait de leur inscription dans l'espace visuel du livre, comme des « avant » du texte.

15. P. Valéry, *Introduction à la méthode de Léonard de Vinci*, Gallimard, La Pléiade, 1957. La lettre en capitale et entre parenthèse – ici (A') – renvoie à la reproduction, en fin du présent article, de pages de l'ouvrage pris pour exemple.

16. San-Antonio, *Mange, et tais-toi !*, Fleuve noir, 1966.

17. G. Perec, *W ou le souvenir d'enfance*, Gallimard, coll. « L'imaginaire », 1993 (Denoël, 1975).

18. E. Roudinesco, *Jacques Lacan - Esquisse d'une vie, histoire d'un système de pensée*, Fayard, 1993.

Cette hiérarchisation peut être soulignée par un *calibrage* différencié des caractères dans lesquels prennent forme le texte et la note, cette dernière étant susceptible d'être réalisée dans des caractères d'un calibre inférieur à celui des caractères du texte, ce qui est le cas, par exemple, pour les notes de *Fragments d'un discours amoureux* (B')¹⁹ de Roland Barthes. La note est alors montrée non seulement comme « seconde » mais encore comme relevant de l'ordre du « plus petit » relativement aux caractères qui constituent le « corps » du texte²⁰. On remarquera cependant que le paramètre du calibrage des caractères est *non contraignant*, à l'inverse de celui de la disposition des surfaces encrées de la note et du texte ; ainsi les caractères dans lesquels sont façonnés le texte et les notes de *W ou le souvenir d'enfance* (C) sont-ils d'un même calibre²¹. À ce titre, le calibrage des caractères joue, dans la sphère paratextuelle, un rôle distinctif moindre que celui qu'assure la disposition des surfaces encrées de la note et du texte dans l'espace visuel.

Il en va de même pour le paramètre du *style* des caractères utilisés respectivement dans le texte et dans la note ; il ne s'agit pas d'une contrainte qui pèserait sur la réalisation de toute note : le texte et les notes, comme on l'observe dans l'ouvrage d'E. Roudinesco sur Jacques Lacan, peuvent être mises en forme dans des caractères de même style. Néanmoins, l'adoption de différents styles de caractères pour le texte et pour la note – ainsi des notes en italique de *Mange, et tais-toi !* (B) qui se distinguent des caractères en style « normal » du texte – permet d'insister sur l'*hétérogénéité* fondamentale de la note au texte²².

La disposition des « blocs » du texte et de la note dans l'espace de la page et du livre, associée parfois à d'autres paramètres tels que le calibrage et le style des caractères, fait donc de la relation existant entre le texte et la note – et ce à un *niveau visuel* – une relation hiérarchisée dans

19. R. Barthes, *Fragments d'un discours amoureux*, Le Seuil, 1977.

20. Concernant le « corps typographique » réduit de la note et les métaphores qu'il suscite en termes de « corps-organisme », on observe que la note est souvent présentée comme un corps décharné, à la maigreur malade et malsaine, là où le texte est, lui, plutôt vu comme bonhomme, franc et bien portant. S. Benstock (*op. cit.*, p. 204) décrit ainsi la note comme « minimal, skeletal, succinct » (« minimale, squelettique et succincte »). André Siganos (dans « De l'infrapaginal », *Recherches et travaux*, Grenoble, 1997, 53, p. 11-21) insiste quant à lui sur les aspects psychologiques des activités « parallèles » auxquelles se prêterait le « petit corps » de la note : « tel autre règlera ses comptes avec lui-même, la société, ou plus simplement un confrère qu'il n'osera attaquer... qu'en petit corps de caractère, tel autre encore se prendra pour un traducteur, ce qu'il n'aurait jamais osé faire en corps douze, ou profite du corps huit pour se citer sans avoir à rougir » (*ibid.*, p. 13).

21. Nous n'excluons pas l'existence de notes formées par des caractères d'un calibre supérieur à celui des caractères employés pour le texte, mais nous n'en avons pas relevé de réalisation au cours de nos investigations. Peut-être en trouverait-on des exemples dans le champ des manuscrits (anciens comme modernes) que nous n'avons pas pris en compte dans le présent travail.

22. Il semble difficile d'affirmer que le choix de différents styles de caractères ait, de même que la disposition des surfaces encrées dans l'espace visuel et que le calibrage des caractères, un effet « hiérarchisant » sur les rapports qu'entretiennent le texte et la note.

laquelle la note apparaît comme dépendante du texte sur le mode de la secondarité²³. Il s'agit à présent de voir dans quels termes se pose cette relation hiérarchisée selon que la note s'inscrit ou non dans l'espace paginal, c'est-à-dire selon qu'elle entretient ou non avec le texte un rapport de « simultanéité graphique ».

Relation locale et proximité spatiale

L'invariant visuel de la note, tel que nous l'avons décrit précédemment, se réalise sous des formes diverses qui prennent place soit *dans* soit *hors de* l'espace de la page, occupation différenciée de l'espace visuel dont il convient de se demander quel est l'impact sur le rapport *local* établi entre le texte et la note. On considèrera tout d'abord les notes qui partagent l'espace de la page avec le texte, ainsi des notes qui apparaissent en marge droite ou gauche du texte dans l'*Introduction à la méthode de Léonard de Vinci* (A'). Dans ce premier cas de figure, c'est la *proximité spatiale seule* – soit, dans l'exemple que nous avons choisi, la disposition « en regard » des notes et du texte – qui assure la localité de la relation de la note au texte. Exiler la note de la page²⁴ (en fin de chapitre, en fin de livre) revient alors à *perdre* le caractère local qui fait la spécificité de son rapport au texte. Si, dans cet « exil »²⁵, le rapport au texte n'est en effet pas annulé, du fait notamment de la présence d'éléments qui, tels les déictiques à référence textuelle²⁶ ou les anaphoriques²⁷, témoignent de différentes façons d'un lien entre la note et le texte, c'est l'incidence au « lieu textuel » *ponctuel* dont dépend la note qui disparaît.

Il est possible, par exemple, de déplacer en fin de livre une note comme « J'écrirais aujourd'hui que le nombre des emplois possibles d'un mot par un individu est plus important que

23. Précisons que les remarques que nous venons de développer gagneraient à être étayées par des travaux s'intéressant à une « sémiologie de l'écriture » ; nous pensons par exemple à ceux de Roy Harris qui dégage dans *La sémiologie de l'écriture* (C.N.R.S., 1993) ce qu'il appelle des « traits graphiques » – ainsi du « placement dans le champ graphique (haut, bas, central, etc.) » et des « fontes différentes » (*ibid.*, p. 288) – tout en faisant le constat qu'« [i]l n'existe pas de correspondances bi-univoques entre les traits graphiques et les valeurs sémiologiques » (*ibid.*), qu'« on ne peut pas dire, sans contexte, que telle ou telle combinaison de traits ou de composants a telle ou telle signification » (*ibid.*).

24. Ou même, parfois, simplement modifier sa position dans la page, la « décaler » par rapport au segment du texte qu'elle concerne.

25. Ou dans ce « décalage », cf. note précédente.

26. Par exemple : « Diderot est étrange, *ici*. Il n'avait du philosophe que ce qu'il faut au philosophe de légèreté ; et qui manque, d'ailleurs, à beaucoup d'entre eux » (P. Valéry, *op. cit.*, p. 1181, c'est nous qui soulignons). Cette note fait face au segment de texte suivant : « Les noms d'Aristote, Descartes, Leibniz, Kant, Diderot, suffisent à l'établir » (*ibid.*).

27. Par exemple : « Mon opinion est que le secret de *ce raisonnement* ou induction mathématique réside dans une sorte de conscience de l'indépendance d'un acte par rapport à sa matière » (*ibid.*, p. 1163, c'est nous qui soulignons). Cette note fait face au segment de texte suivant : « sous le nom de raisonnement par récurrence » (*ibid.*).

le nombre des mots dont il peut disposer » (A')²⁸, et de la séparer par là du segment de texte auquel elle fait face (« nous ne pouvons éluder cette conséquence que la quantité de ces langages possédée par un homme, influe singulièrement sur le nombre des chances qu'il peut en avoir de nouveaux » (A')²⁹). Cette manipulation ne supprime pas l'écho de la note à cet « endroit » précis du texte mais elle le modifie en ceci qu'elle en fait un écho parmi une infinité d'autres, ceux qui résulteront de l'activité de lecture ; la note ainsi déplacée est susceptible d'être reliée, alors uniquement sur le *mode interprétatif*, à n'importe quel segment du texte soit, potentiellement, au texte dans sa globalité. Arracher la note à l'espace de la page dissout donc dans une multiplicité virtuelle l'unicité du caractère local de la relation unissant une note à un texte.

Ces questions de coïncidence spatiale entre le texte et ce que l'on n'appelait pas encore des « notes » mais qui correspondait alors à la pratique de la « glose » étaient centrales au Moyen Âge dans le domaine de l'édition de textes commentés. Ainsi le copiste avait-il à charge de veiller à la correspondance entre le texte et son commentaire dans la page, tout décalage spatial pouvant en effet rendre malaisée, voire impossible, la mise en relation du texte et de son commentaire³⁰. On voit ici combien la proximité spatiale constitue, dans certains cas, le soubassement *nécessaire* à la mise en relation locale de la note au texte.

On distinguera les notes dont le statut est, comme nous venons de le voir, conditionné par la proximité spatiale entre la note et le texte, de celles qui, tout en s'inscrivant également avec le texte dans l'espace de la page, appuient en même temps leur relation locale au texte sur un autre élément, un signe que nous appelons « appel-renvoi de note »³¹. C'est le cas, dans *Récits d'Ellis Island* (A)³² de Georges Perec et Robert Bober, pour la note « 1. 70% des immigrants venant d'Europe passaient par New York » (A)³³ qui apparaît dans la marge gauche, en face du segment de texte suivant : « En somme, Ellis Island ne sera rien d'autre qu'une usine à fabriquer des Américains⁽¹⁾, une usine à transformer des émigrants en immigrants, une usine à l'américaine, aussi rapide et efficace qu'une charcuterie de Chicago » (A)³⁴. Si envoyer cette note en fin de livre aurait pour conséquence l'abolition de ce qui, du lien établi entre la note et le texte, se joue dans la proximité spatiale, soit leur « confrontation graphique », le caractère local de l'incidence de la

28. *Ibid.*, p. 1180.

29. *Ibid.*

30. Sur ces problèmes de mise en page, on consultera *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, sous la direction de Henri-Jean Martin et Jean Vezin, Le Cercle de la librairie-Promodis, 1990.

31. Sur ce signe et son rôle dans l'articulation d'une note à un texte, voir *infra*.

32. G. Perec avec R. Bober, *Récits d'Ellis Island*, P.O.L., 1994 (Le Sorbier 1980).

33. *Ibid.*, p. 10.

34. *Ibid.*

note au texte n'en serait pas pour autant perdu, et ce grâce à la présence du signe « appel-renvoi de note » (ici « ⁽¹⁾ / 1. »). Indifféremment à l'espace qu'occupe la note – qu'il soit ou non distinct de celui où prend place le texte –, l'appel de note (« ⁽¹⁾ » dans notre exemple) ancre en effet très précisément la note dans le texte (un ancrage qui se produit sur le mot « Américains » dans l'exemple que nous avons choisi), et maintient de la sorte la localité de la relation note / texte.

Dans ce second cas de figure, c'est donc la proximité spatiale *et* la présence d'un appel-renvoi de note qui soutiennent le rapport local de la note au texte ; l'appel-renvoi de note semblant, par ailleurs, constituer la garantie la plus « solide » de ce rapport en ceci qu'il lui permet de « résister » à l'éloignement spatial de la note et du texte. On remarquera cependant que, même si c'est l'appel-renvoi de note qui joue un rôle prépondérant dans l'établissement et la préservation du caractère local de la relation note / texte, le paramètre de la proximité spatiale n'est pas à négliger, ne serait-ce que du fait que cette proximité est fortement investie par les lecteurs et les scripteurs « pratiquant » la note. En témoignent notamment les plaintes suscitées par la « délocalisation »³⁵ en fin d'article ou d'ouvrage de notes s'inscrivant initialement dans l'espace paginal, dans une « simultanété graphique » avec le texte. On observe à ce propos que, quand bien même la note est reliée au texte par un appel-renvoi de note, ce bannissement de l'espace de la page est fréquemment vécu comme une « dénaturation »³⁶ de la note. Ainsi Glen Warren Bowersock³⁷ s'indigne-t-il de ce que les notes de *l'Histoire du déclin et de la chute de l'Empire romain* de Gibbon, à l'origine infrapaginales, aient pu être publiées en fin d'ouvrage en 1776, avant de retrouver leur place « légitime » en bas de page dans la publication de 1781. Plus généralement, l'importance accordée à la « géographie » de la note transparait dans la désignation courante des notes qui sont distinguées les unes des autres par le « lieu » de l'espace visuel qu'elles occupent. On parle ainsi de notes « marginales », de notes « infrapaginales » ou encore de notes « finales », autant d'appellations qui ne rendent pas compte de la présence, ou de l'absence, d'un appel-renvoi de note.

Ce dernier est pourtant apte à supporter, seul, l'incidence locale de la note au texte. Dans ce troisième et dernier cas de figure, la note se donne dans un espace distinct de celui qui accueille le texte, en fin de livre, par exemple, comme dans la biographie de Jacques Lacan par

35. Dont l'initiative revient souvent à l'éditeur.

36. C'est le mot qu'emploie A. Siganos lorsqu'il demande : « S'est-on [...] assez interrogé sur la *dénaturation* qu'entraîne le renvoi d'une note normalement infrapaginale en fin de chapitre, voire en fin d'ouvrage ? » (A. Siganos, *op. cit.*, p. 12, c'est nous qui soulignons).

37. G. W. Bowersock, « The Art of the Footnote » (« L'art de la note en bas de page »), *The American Scholar*, Washington, 1983-1984, vol. 53, p. 54-62.

E. Roudinesco (D). Il ne semble ainsi plus pertinent d'invoquer la disposition des surfaces encrées du texte et de la note pour rendre compte de la localité qui fait la spécificité de la relation de ces notes à leur texte. Se pose alors la question des limites d'une analyse qui, ayant pour but de rendre compte d'une spécificité de la note (ici le caractère local de la relation note / texte), est menée dans un cadre interprétatif défini par la notion d'« espace visuel » du livre. Prendre acte de cette non pertinence ne signifie pas, en effet, évacuer la dimension de « l'espace visuel » de l'étude du rapport de la note au texte, mais plutôt lui conférer un autre statut, non plus de cadre interprétatif mais d'élément participant, et ce – on va voir comment – de façon centrale, à un *abord linguistique* de l'incidence d'une note à un texte.

L'APPEL-RENOI DE NOTE : SIGNE DE PONCTUATION ARTICULATEUR

Appréhender l'objet note (et donc son rapport au texte) par sa « matérialité » suppose d'abord d'observer des formes relevant *exclusivement de l'écrit*. De ce point de vue, s'il s'impose, comme nous l'avons fait précédemment, d'envisager l'inscription de la note dans l'espace visuel de la page et du livre, il importe, pour l'abord linguistique, d'être attentif aux *signes* qui la constituent et plus particulièrement à celui, *extra-alphabétique*, qui apparaît dans certaines de ses réalisations et que nous avons nommé plus haut « appel-renvoi de note ».

Nous continuerons ainsi de nous interroger sur la consistance de la relation locale de la note au texte à partir de la description du statut linguistique de l'appel-renvoi de note, c'est-à-dire en nous penchant sur la façon dont il s'inscrit *différentiellement* dans un ensemble de signes – l'ensemble des signes de ponctuation en l'occurrence. On examinera tout d'abord le mode singulier sur lequel ce signe « pénètre le texte »³⁸, y fait intrusion ; ce que nous préciserons ensuite en considérant ce que nous appelons, avec Nina Catach³⁹, son « orientation ». Nous serons alors à même de donner quelques exemples des implications multiples de ce statut linguistique de l'appel-renvoi de note quant à la relation établie entre une note et un texte.

38. « Bien que la ponctuation fasse partie de ce que j'appelle "les systèmes de renfort" de l'écriture, avec les chiffres, les symboles, les sigles, les abréviations, etc., elle pénètre le texte : il y a interpénétration constante dans l'écriture de l'alphabétique et de l'extra-alphabétique » (Nina Catach, « Approches systémiques sur la ponctuation : oralité et écriture », dans *Storia e teoria dell'interpunzione*, Atti del Convegno Internazionale di Studi Firenze 19-21 maggio 1988, Roma, Bulzoni, 1992, p. 527).

39. Nous nous appuyons essentiellement sur N. Catach, *La Ponctuation*, P.U.F., « Que sais-je ? », n°2818, 1994.

Un signe de ponctuation « intérieur-extérieur » au texte

L'appel-renvoi de note se compose de *deux* signes graphiques qui sont, dans la pratique actuelle de la note, le plus fréquemment des chiffres, mais qui pourraient tout aussi bien être des lettres, des astérisques, des mots ou encore n'importe quel dessin. L'appel-renvoi de note est donc susceptible d'apparaître sous la forme de nombreuses variantes graphiques qui ont pour point commun d'obéir à une même contrainte ayant trait à la réalisation des deux éléments constitutifs du signe appel-renvoi de note : ces deux éléments doivent apparaître sous la *même forme graphique*, ce qui revient à dire que l'« appel de note » proprement dit doit avoir pour exact reflet graphique ce qui est plus rarement appelé le « renvoi de note ». Cette duplicité, qui repose en l'occurrence sur un rapport d'identité, permet d'inclure l'appel-renvoi de note dans l'ensemble des signes de ponctuation dits « doubles »⁴⁰.

Cependant, à la différence d'autres signes doubles comme, par exemple, les parenthèses, les tirets ou encore les guillemets, *l'inscription dans l'espace visuel* joue un rôle fondamental dans la définition formelle de l'appel-renvoi de note et, partant, dans la détermination de son statut au sein de l'ensemble des signes de ponctuation. Seule, l'identité graphique entre appel et renvoi de note ne suffit en effet pas pour rendre compte de la spécificité formelle du signe appel-renvoi de note⁴¹. Pour que l'appel-renvoi de note soit considéré comme tel⁴², il doit, en plus de la contrainte d'identité, répondre à une contrainte d'ordre spatial : tandis que l'appel de note s'ancre dans la ligne du texte – qu'il soit inscrit dans la linéarité même, entre parenthèses, ou situé au-dessus de cette ligne, en exposant –, le renvoi de note doit, lui, être réalisé dans un espace distinct de celui qu'occupe le texte : marge droite ou gauche, bas de la page, fin de livre...⁴³

40. Par différence avec l'ensemble des « signes couplés » : « les signes [de ponctuation] sont tous, d'une certaine manière, à visée bilatérale. Porteurs du segment, ils se situent toujours par rapport aux deux bornes, et il faut s'habituer à chercher la deuxième. Il y a cependant une différence entre eux : certains, même en rapport avec d'autres, se présentent "simples", non répétés (comme la majuscule avec le point) : nous dirons qu'ils forment *couple*, ils sont couplés. D'autres sont inversés (certains guillemets) ou symétriques (parenthèses, crochets, tirets, etc.). Nous les appellerons *doubles* » (*ibid.*, p. 54).

41. Alors que le rapport de symétrie graphique qui joue entre les deux signes que sont la parenthèse ouvrante et la parenthèse fermante semble suffire pour une description formelle des parenthèses. Sur ce point, nous renvoyons au travail de Sabine Boucheron-Pétillon : *Les détours de la langue. Étude sur la parenthèse et le tiret double*, Peeters, sous presse.

42. Et non, par exemple, comme une simple succession de chiffres (par exemple : 1 1) ou de lettres (par exemple : a a).

43. L'importance, capitale pour le « fonctionnement » du signe appel-renvoi de note, de son inscription dans l'espace visuel apparaît très clairement dès lors que l'appel et le renvoi de note ne sont pas rattachés à du texte mais à un matériau icônique. Voir à ce sujet la communication proposée par Sybille Lajus lors de cette même journée d'étude sur la note infrapaginale : « Les enjeux de la note dans l'album de littérature jeunesse ».

Toutes ces caractéristiques d'ordre formel ne sont pas sans conséquences sur la place que l'on peut attribuer à la note dans l'ensemble des signes de ponctuation, et donc sur son mode d'existence au texte. Il apparaît ainsi que si l'appel de note peut être rattaché à un type de ponctuation que N. Catach qualifie de « syntaxique et communicative », type qui rassemble des signes « intérieurs au texte, [qui] apparaissent de façon linéaire »⁴⁴, rien de tel ne peut être affirmé concernant le renvoi de note. Celui-ci présente par contre, du fait de sa position d'extériorité par rapport à l'espace textuel, des traits propres à un autre type de ponctuation, « la ponctuation du texte ou *mise en page* »⁴⁵. À la fois *intérieur et extérieur au texte*, pris dans la linéarité, graphique mais aussi syntaxique, de ce dernier, et jouant également de son inscription dans l'espace visuel, l'appel-renvoi de note se pose donc comme un signe double original dont il convient à présent de préciser comment il intervient entre le texte et la note.

Un « signe janus »

Admettant, avec N. Catach, que les signes de ponctuation sont des « *signes de segments* » au sens où ils « doivent être regardés comme les porteurs (portées) des segments syntaxiques », qu'« [i]ls les précèdent les suivent ou les entourent »⁴⁶, la question se pose de savoir quels sont les segments que « porte » l'appel-renvoi de note et de quelle manière ce « portage »⁴⁷ se fait.

Du fait de son statut d'intérieur-extérieur au texte, c'est une *géométrie éclatée*⁴⁸ que dessine l'appel-renvoi de note. Deux « portées » sont ainsi mises en place : celle du texte où « se joue » le segment qui précède l'appel de note, sorte de « première voix » ; et celle qui occupe, par exemple, le bas de la page et où s'inscrit une « deuxième voix », le segment qui suit le renvoi de note, soit la note proprement dite. L'appel-renvoi de note ne « porte » donc pas, comme c'est le cas pour la grande majorité des signes de ponctuation, un segment, mais deux. Et si ce signe,

44. *Ibid.*, p. 8. La virgule ou encore, par exemple, les parenthèses, relèvent elles aussi de ce type de ponctuation.

45. *Ibid.* La mise en page est ainsi définie : « Ensemble de *techniques visuelles d'organisation et de présentation de l'objet-livre*, qui vont du blanc des mots aux blancs des pages, en passant par tous procédés intérieurs et extérieurs au texte, permettant son arrangement et sa mise en valeur » (*ibid.*, c'est nous qui soulignons).

46. *Ibid.*, p. 54.

47. L'on verra que ce terme est à prendre dans son acception maritime d'« endroit où une pièce frotte sur une autre » (dictionnaire *Le Petit Robert*, 1993). Quant au terme de « portée » choisi par N. Catach, il nous semble qu'il est à entendre dans son sens musical.

48. « Les signes de ponctuation [...] tracent comme une géométrie dans l'espace. Contrairement aux apparences, ils ne sont pas seulement "ponctuels", situés sur la chaîne les uns à la suite des autres, ils n'ont rien à voir en cela avec les lettres de l'alphabet » (*ibid.*).

comme tout signe de ponctuation, est « à visée bilatérale »⁴⁹, c'est de façon singulière qu'il effectue sa fonction de bornage. Ainsi, tandis qu'il pose une borne droite – l'appel de note – à un segment du texte, il n'en précise pas la borne gauche ; et quand il fournit une borne gauche – le renvoi de note – au segment de la note, sa borne droite correspond au « point d'arrêt » de la ligne de la note⁵⁰.

Ces questions ayant trait au rôle délimitateur des signes de ponctuation peuvent être rattachées à ce que N. Catach appelle l'« orientation »⁵¹ des signes de ponctuation, orientation qui joue un rôle central dans la façon dont les signes de ponctuation⁵² délimitent le segment avec lequel ils sont en rapport. Alors que l'appel de note ne peut être considéré comme un « signe ouvrant »⁵³ (ce que sont, par exemple, la majuscule de phrase et la parenthèse ouvrante), et que le renvoi de note ne peut être qualifié de « signe fermant »⁵⁴ (ce que sont, par exemple, le point de phrase et la parenthèse fermante), il semble par contre pertinent d'inclure ces deux éléments graphiques, ensemble, dans l'unité qu'ils composent, dans la catégorie des signes dits « neutres » ou encore « *signes janus* »⁵⁵. Ces signes (comme, par exemple, les blancs ou encore les signes d'union et de division) ont pour caractéristique d'être à la fois ouvrants et fermants. N. Catach écrit ainsi à propos des deux-points, qu'elle classe parmi les signes neutres : « [L]es deux-points (fermants mais annonciateurs, signes des “membres surnuméraires”) appellent [...] un rapport de *complétude* (ce qui suit complète ce qui précède). Ils ont les deux orientations »⁵⁶.

Proche, dans son activité de nouage de liens, du trait d'union et des deux-points, l'appel-renvoi de note s'en distingue en ceci que s'il a bien le statut d'« attache » de deux unités, cette « attache » ne joue ni au niveau des mots, comme c'est le cas pour le trait d'union, ni encore au niveau des propositions, comme c'est le cas pour les deux-points. Signe *bifrons* – l'appel de note regardant vers le texte, et le renvoi de note vers la note – l'appel-renvoi de note a pour particularité d'*articuler une note à un texte* c'est-à-dire de permettre la greffe, en un *point précis* du corps du texte – et ce grâce à l'appel de note – de ce qui est ainsi montré comme « autre du

49. *Ibid.*

50. On opposera ce type de bornage à celui, plus fréquent, qui est par exemple opéré par le biais de l'association d'une parenthèse ouvrante à une parenthèse fermante, bornage qui *circonscriit*, lui, un espace.

51. « Certains signes sont orientés vers la gauche, d'autres vers la droite, ou se referment sur eux-mêmes » (*ibid.*, p. 55). Cette orientation dépend bien sûr d'abord du sens (de gauche à droite, dans notre cas) de l'écriture prise en considération.

52. Il est ici nécessaire de préciser que, contrairement à ce que, souvent, leur apparence laisse croire, les signes de ponctuation « vont par deux » (*ibid.*). Ainsi, par exemple, de même que le guillemet ouvrant est uni au guillemet fermant, la majuscule de phrase est associée au point.

53. *Ibid.*

54. *Ibid.*

55. *Ibid.*

56. *Ibid.*, p. 56.

texte », la note. Le rapport local de la note au texte ne se soutient alors plus – ainsi dans *Jacques Lacan* (D) d'E. Roudinesco –, ou du moins plus uniquement – ainsi dans *Récits d'Ellis Island* (A) de G. Perec et R. Bober –, de la mise en relation « visuelle » de deux surfaces encrées distinctes, mais il est assuré par la mise en relation de *deux lignes*, la note faisant intrusion dans la *linéarité*, syntaxique, du texte. La « bilinéarité » qui émerge de cette opération de greffe offre ainsi la possibilité de « structures syntaxiques bifides »⁵⁷ qui témoignent, sur le plan syntaxique, de l'incidence locale de la note au texte.

Consistance syntaxique du lien local note / texte

La présence d'un appel-renvoi de note dans la configuration typographique propre à la réalisation d'une note permet à la ligne du texte de se prolonger après l'appel de note et, *en même temps*, de « continuer » dans la note. De ce fait, l'organisation syntaxique sous-jacente à la ligne du texte est susceptible de se poursuivre dans la note ; ainsi dans l'énoncé suivant où la note apparaît comme proposition coordonnée à la proposition précédant l'appel de note :

Il s'appelait Scotto, était originaire d'Algérie et curé de Hussein Dey^{***}, ne refusait sa porte à personne, quoi qu'il lui en coûtât, et vouait sa vie à la paix entre les communautés.

</> *** Et ensuite seulement de Bab-el-Oued, fin 1955.⁵⁸

ou encore dans ces deux énoncés :

Au surplus, ce Soustelle a non seulement été choisi par le « bradeur de l'Empire » Mendès France^{*}, mais il est gaulliste, quand la majorité des pieds-noirs reste plutôt attachée au conservatisme de Vichy.

</> * Qui a mis un terme, six mois plus tôt, à la guerre d'Indochine et reconnu l'autonomie de la Tunisie.⁵⁹

C'est l'équipe de Germaine (Anise, Denise, Maisie Renault^{*}, Grete, Zdenka) qui réussit non seulement à prendre des photos des jambes des malheureuses Polonaises, mais à les faire sortir du camp...

</> * Sœur du colonel Rémy.⁶⁰

57. Pour une approche plus détaillée, voir Julie Lefebvre, *Vers une étude linguistique de la note comme élément de l'opération de greffe typographique*, Université de Paris III, dactylographié, 1999, 156 p.

58. J. Lacouture, *op. cit.*, p. 246.

59. *Ibid.*, p. 239.

60. *Ibid.*, p. 165.

dans lesquels la note a, respectivement et eu égard au constituant de la phrase du texte auquel est rattaché l'appel de note, le statut de proposition subordonnée relative et de groupe nominal apposé. Ces formes dans lesquelles la note est posée comme « suite syntaxique » du texte sont conditionnées par la présence d'un appel-renvoi de note. Supprimer ce dernier revient à perdre le lien syntaxique existant entre la note et le texte, soit à abolir le rapport de « linéarité à linéarité » que rend possible un appel-renvoi de note ; un type de rapport que ne peut assurément pas assumer la seule disposition des surfaces encrées dans l'espace visuel, ce que l'on peut observer si l'on manipule, par exemple, le dernier énoncé que nous avons évoqué :

Sœur du colonel Rémy C'est l'équipe de Germaine (Anise, Denise, Maisie Renault, Grete, Zdenka) qui réussit non seulement à prendre des photos des jambes des malheureuses Polonaises, mais à les faire sortir du camp...

On constate alors que la mise en regard du bloc de la note et de celui du texte soutient certes la mise en relation de la note avec une ligne, graphique, du texte, mais ne permet pas de saisir le segment *précis* du texte auquel elle est incidente soit, ici, le groupe nominal par rapport auquel elle a le statut d'apposition.

Ces formes dans lesquelles la note apparaît, sur le plan de son inscription dans l'organisation syntaxique de la linéarité du texte, comme *bifurcation locale*, soulignent ainsi l'intérêt qu'il y a, dans le but de typologisation qui est le nôtre, à distinguer les notes selon que le caractère local de leur relation au texte dépend de la confrontation de deux surfaces encrées dans l'espace visuel ou de la mise en rapport de deux linéarités⁶¹. Ce qui revient à poser que, dans l'ensemble des notes, la présence ou l'absence d'un appel-renvoi de note fait partition.

PROPOSITION DE TYPOLOGIE

En guise de conclusion, nous souhaitons présenter une typologie des notes résultant du croisement des paramètres « matériels » – en ceci qu'ils ont trait à l'espace visuel et au linguistique – que nous avons précédemment décrits. Nous montrerons également comment cette

61. Ces deux types de relation de la note au texte ne sont pas exclusifs l'un de l'autre, on va le voir.

typologie pourrait constituer une base intéressante pour aborder notamment des questions de « genres ».

Considérant, d'une part, la présence ou l'absence d'un appel-renvoi de note⁶² et, d'autre part, la disposition de la note dans l'espace visuel⁶³, on parvient à une combinatoire dont nous rendons compte dans le tableau suivant :

	ESPACE PAGINAL		ESPACE DU LIVRE	
	Marges latérales	Bas de page	Fin de chapitre	Fin de livre
Présence d'un appel-renvoi de note	<i>Récits d'Ellis Island</i> (A)	<i>Mange et tais-toi !</i> (B)	<i>W ou le souvenir d'enfance</i> (C)	<i>Jacques Lacan</i> (D)
Absence d'appel-renvoi de note	<i>Introduction à la méthode de Léonard de Vinci</i> (A')	<i>Fragments d'un discours amoureux</i> (B')	<i>[L'Arbre et la source]</i> [C']	<i>[Feu pâle]</i> [D']

Il est alors possible de construire, à partir des huit combinaisons obtenues⁶⁴ – correspondant à autant de types de note –, une « grille » qui, combinée à d'autres critères (tels que l'étude des relations sémantiques et énonciatives entre la note et le texte) constituerait un *outil d'entrée* pertinent dans l'analyse des genres et des textes⁶⁵. Nous faisons ainsi part, en tout dernier lieu – et ce uniquement à titre d'exemple de ce que pourrait être une *démarche d'analyse* de ce type⁶⁶ – de

62. Pour une typologie plus fine, il faudrait distinguer entre les différentes formes graphiques de l'appel-renvoi de note : chiffres, lettres, astérisques, dessins...

63. Nous nous en tenons ici à la distinction, pour les notes apparaissant dans l'espace paginal, entre « marges latérales » et « bas de page », mais l'on pourrait également prendre en compte le « haut de la page » ou encore l'espace interlinéaire. De même, pour les notes inscrites hors de l'espace de paginal et relevant de celui du livre, nous avons décidé de ne considérer que les « lieux » que sont la « fin de chapitre » et la « fin de livre ».

64. Soit : (A) = appel-renvoi de note + marges latérales ; (B) = appel-renvoi de note + bas de page ; (C) = appel-renvoi de note + fin de chapitre ; (D) = appel-renvoi de note + fin de livre ; (A') = absence d'appel-renvoi de note + marges latérales ; (B') = absence d'appel-renvoi de note + bas de page ; [C'] = absence d'appel-renvoi de note + fin de chapitre ; [D'] = absence d'appel-renvoi de note + fin de livre. La mise entre crochets des exemples illustrant les combinaisons [C'] et [D'] signifie que nous n'en proposons pas de reproduction en fin d'article ; ce que nous justifions plus bas.

65. « Texte » étant ici compris dans son sens courant et non comme « corps du texte » (différencié d'un « corps des notes »).

66. Les observations qui suivent ne sont ainsi en aucun cas à considérer comme résultant d'une analyse menée sur corpus, mais s'appuient sur ce que l'on pourrait appeler un savoir émanant de notre pratique ordinaire des textes, savoir que nous pensons partagé.

quelques remarques suscitées par l'« application » de cette grille à un ensemble de textes du XX^{ème} siècle relevant du champ de « l'écriture littéraire ».

En termes de grandes tendances tout d'abord, il semble que les combinaisons (A'), et surtout (B), soient les plus fréquemment réalisées. À l'inverse, nous n'avons pu relever d'occurrences des combinaisons (A) et (D) dans le champ littéraire, alors même qu'elles semblent massivement employées dans le champ de l'écriture académique, champ dans lequel s'inscrivent donc les deux textes que nous avons choisis comme exemples⁶⁷.

Nous avons observé peu de réalisations des combinaisons (B') et surtout [C']. Cette dernière combinaison est mise en œuvre dans *L'Arbre et la source*⁶⁸ de Michel Charles, ouvrage dans lequel les notes, non articulées au texte par un appel-renvoi de note et regroupées en fin de chapitre se distinguent les unes des autres uniquement par des sauts de ligne. La relation locale au texte – et, partant, le statut de « note » – repose alors sur la seule mise en rapport des « contenus » du texte et de la note, ne ressortissant plus qu'à l'interprétatif et au « risque » qui lui est inhérent. La frontière entre la note et le texte est ainsi susceptible d'être gommée à toute nouvelle lecture, ce qui nous fait dire qu'il s'agit d'un « cas limite » de note.

Il en irait de même pour les notes participant à une configuration de type [D'] qui, du fait de leur inscription en fin de livre, seraient en outre susceptibles d'être, visuellement, assimilées à une postface, élément de paratexte qui, à l'instar de la préface, est incident au texte dans sa globalité. Le péril que court la relation note / texte dans ce type de configuration explique peut-être que, tous genres confondus, nous n'en ayons observé de réalisations que selon des modalités particulières, ainsi dans *Feu pâle* de Vladimir Nabokov. Dans ce roman, la relation locale des notes – rassemblées en fin de livre – au texte – soit, ici, le poème intitulé « Feu pâle » – est assurée par un *système de renvoi* qui repose sur la reprise, en tête de la note et en italique, du segment du texte auquel la note est incidente. Ainsi, par exemple, pour la note :

Vers 27 : Sherlock Holmes

Détective privé plutôt sympathique, efflanqué, avec un nez en bec d'aigle ; personnage principal de diverses nouvelles de Conan Doyle. Je n'ai en ce moment aucun moyen de m'assurer à laquelle de ces nouvelles il

67. On considère que l'ouvrage d'E. Roudinesco sur Jacques Lacan (D) appartient au champ de l'histoire et de l'épistémologie de la psychanalyse. Quant à la note de *Récits d'Ellis Island* de G. Perec et R. Bober qui illustre la combinaison (A), il nous semble intéressant de préciser qu'elle apparaît dans la première partie de cet ouvrage (« L'île des larmes ») qui est un *précis historique* consacré à Ellis Island ; tandis que l'on peut observer l'absence de notes dans la deuxième partie (« Description d'un chemin »), partie pouvant être qualifiée de « littéraire ».

68. Le Seuil, 1985.

est fait allusion ici, mais je soupçonne notre poète d'avoir simplement inventé ce Cas des Traces renversées.⁶⁹

qui est mise en rapport avec le segment « Sherlock Holmes » apparaissant dans le passage du texte suivant :

Était-ce Sherlock Holmes, ce personnage dont les traces
Allèrent à reculons quand il mit ses chaussures à l'envers ?⁷⁰

Il semble que les notes de ce type aient tendance à être réalisées dans le champ de l'écriture académique (étant alors le plus souvent associées à une fonction de commentaire « allographe »⁷¹). Les retrouver – comme c'est le cas dans *Feu pâle* – dans un volume qui se donne comme « roman » – soit comme relevant strictement du « littéraire » – a donc un effet marqué, et l'on peut avancer que la présence de ce type précis de note participe pour beaucoup à la simulation de commentaire, académique, de texte à laquelle se livre V. Nabokov⁷². Il en va de même lorsque la combinaison (C), qui s'observe tendanciellement dans le champ de l'écriture académique, est réalisée dans le champ littéraire, ainsi dans *W ou le souvenir d'enfance* de G. Perec, texte dans lequel la présence de notes en fin de chapitre et avec appel-renvoi de note « élève [le récit autobiographique] au privilège d'un texte qu'il faut commenter et dont l'authenticité demande à être préservée »⁷³.

CONCLUSION

Étudier « la note » revient ainsi d'abord à se pencher sur un *rapport*, produit de la mise en relation de deux entités dont l'une, la note, est posée comme « seconde » par rapport à l'autre, le texte. Un rapport dont la spécificité se joue, on l'a vu, dans la *localité* de la mise en relation de la

69. V. Nabokov, *Feu pâle*, Gallimard, coll. « L'imaginaire », 1981 (Gallimard, 1965, pour la traduction française), p. 70.

70. *Ibid.*, p. 32.

71. G. Genette, *op. cit.*, p. 309.

72. Nous aboutissons ainsi sur ce point à une analyse qui recoupe celle, résultat d'une description de certaines fonctions discursives de la note, que G. Genette propose dans *Seuils*. Ayant défini les « notes fictionnelles » comme « non pas les notes authentiques sérieuses qui peuvent accompagner une œuvre de fiction, mais, à propos d'un texte fictionnel ou non, les notes dont le destinataire lui-même est à quelque titre fictionnel : dénégatif, fictif ou apocryphe » (G. Genette, *op. cit.*, p. 312), il conclut en effet que « [l]es notes fictionnelles, sous le couvert d'une simulation plus ou moins satirique de paratexte, contribuent à la fiction du texte, quand elles ne la constituent pas de part en part, comme celles de *Feu pâle* » (*ibid.*, p. 314).

73. Vincent Colonna, « Fausses notes », *Cahiers Georges Perec* I, P.O.L., 1985, p. 102.

note au texte. C'est précisément ce caractère « local » que nous avons voulu appréhender à partir de ce que nous avons appelé la *matérialité* de la note, montrant que s'il pouvait se jouer dans la proximité spatiale des surfaces encrées du texte et de la note, il était également susceptible de dépendre de la présence d'un *signe* de ponctuation, l'appel-renvoi de note, permettant l'articulation ponctuelle de la ligne de la note à celle du texte. Autant de différences « matérielles » déterminantes dans la relation que la note entretient avec le texte, et dont la prise en considération pourrait constituer le soubassement intéressant de l'étude de textes annotés ; les possibilités syntaxiques, énonciatives et discursives n'étant assurément pas les mêmes selon que la linéarité de la note fait intrusion dans celle du texte (présence d'un appel-renvoi de note) ou qu'elle lui est extérieure, étrangère (absence d'un appel-renvoi de note).

BIBLIOGRAPHIE

BENSTOCK B.

« At the Margin of Discourse : Footnotes in the Fictional Text », *Publications of the Modern Language Association of America*, New York, 1983, vol. 98, 2, p. 204-225.

BOWERSOCK G. W.

« The Art of the Footnote », *The American Scholar*, Washington, 1983-1984, vol. 53, p. 54-62.

CATACH N.

– « Approches systémiques sur la ponctuation : oralité et écriture », dans *Storia e teoria dell'interpunzione*, Atti del Convegno Internazionale di Studi Firenze 19-21 maggio 1988, Bulzoni, Roma, 1992, p. 523-537.
– *La Ponctuation*, P.U.F., « Que sais-je ? », n°2818, 1994.

COLONNA V.

« Fausses notes », *Cahiers Georges Perec I*, P.O.L., 1985, p. 96-109.

GENETTE G.

Seuils, Le Seuil, 1987.

HARRIS R.

La sémiologie de l'écriture, C.N.R.S., 1993.

LAUFER R.

« L'accès au contenu du livre, hier et demain », dans *La présentation du livre*, E. Baumgartner et N. Boulestreau (Éds.), 1987, p. 25-40.

LIPKING L.

« The Marginal Gloss », *Critical Inquiry*, Un. Of Chicago Pr., 1974, vol. 3, p. 609-655.

SIGANOS A.

« De l'infropaginal », *Recherches et travaux*, Grenoble, 1997, 53, p.11-21.